\*Ville, date\*

Madame, Monsieur,

Au fur et à mesure que progresse le déconfinement, la population a accès à un nombre grandissant de commerces et de services. Malheureusement, les personnes handicapées visuelles continuent à être confinées par un éventail de mesures de protection mises en place dans l’espace public et dans les commerces. Files d’attente extérieures, distanciation physique, marquage au sol, obligation d’être seule pour entrer dans un commerce figurent parmi les nouveaux modes de fonctionnement avec lesquels il est difficile de composer quand on ne voit pas ou très peu.

Ayant moi-même un handicap visuel, je peux témoigner de ces nouveaux obstacles qui se dressent sur mon chemin et j’aimerais d’ailleurs porter à votre attention une situation qui s’est produite dans votre commerce.

\*Ajouter un paragraphe pour expliquer la situation (qu’est-ce qui s’est passé, à quelle date, comment vous vous êtes senti, pourquoi cela est problématique).\*

Pour être en mesure répondre à leurs besoins, les personnes aveugles et malvoyantes ont besoin que les commerçants, comme vous, fassent preuve de compréhension et qu’ils sensibilisent leurs employé(e)s à la nécessité d’appliquer des accommodements personnalisés adaptés à la déficience visuelle.

Voici quelques exemples d’accommodements qui pourront faire une différence dans la vie des personnes handicapées visuelles et favoriser le maintien de leur autonomie :
- S’assurer que la porte et le trottoir devant de votre commerce soient dégagés;
- Autoriser les personnes aveugles et malvoyantes à être accompagnées pour entrer dans votre établissement;
- Permettre aux personnes handicapées visuelles d’utiliser leur propre désinfectant pour les mains puisqu’elles ne sont pas toujours en mesure d’identifier l’emplacement de vos équipements de désinfection;
- Offrir une aide personnalisée aux personnes handicapées visuelles pour circuler dans votre établissement;
- Autoriser les personnes handicapées visuelles à toucher les articles auxquels ils sont intéressés.

J’espère que grâce à cette lettre, vous aurez pris conscience de la présence des personnes handicapées visuelles parmi votre clientèle et que vous mettrez en place des mesures d’accommodement destinées à leur assurer un service de qualité de la part de votre équipe.

Cordialement,

\*Nom

\*Numéro de téléphone